



Conseil d'établissement Écoles Le Relais et aux Quatre-Vents

Séance extraordinaire le 21 septembre 2017
Salon du personnel à l'école aux Quatre-Vents
17h40
Procès-verbal

Les présences :

Poste	La composition	Groupe représenté
1	Mme Lucie Boisvert	Directrice des écoles Le Relais et aux Quatre-Vents
2	Mme Cindy Champagne	Parent aux Quatre-Vents, présidente
3	Mme Mélanie Lupien	Enseignante aux Quatre-Vents
4	Mme Véronique Cusson	Enseignante aux Quatre-Vents
5	Mme Andrée-Anne Labrèche	Personnel professionnel aux Quatre-Vents
6	M. Jérôme Morin	Parent aux Quatre-Vents
7	M. Martin Brouillard	Parent aux Quatre-Vents
8	M. William Morales	Représentant de la communauté
9	Mme Alexandra Michaud	Parent et représentante au comité de parents
10	Mme Nancy Lauzier	Directrice adjointe

1. a) La convocation, le quorum et les présences

Mme Cindy Champagne, présidente du CÉ, ouvre la séance après avoir constaté que tous ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum.

2. Adoption de l'ordre du jour

037/038 Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'établissement.

16-17 **CONSIDÉRANT** que Mmes Lucie Boisvert et Cindy Champagne ont élaboré un projet d'ordre du jour;

CÉ-52 **CONSIDÉRANT** que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Alexandra Michaud, il est résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER le projet d'ordre du jour.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Correspondance

Information du musée J.A. Bombardier de Valcourt, publicité pour les classes.

4.

Travaux du conseil

Adoption du bilan du CÉ 2016-2017

**037/038
16-17
CÉ-53**

CONSIDÉRANT que l'article 82 de la Loi sur l'instruction publique stipule que le conseil d'établissement prépare et adopte le rapport annuel contenant le bilan de ses activités et en transmet une copie à la commission scolaire.

IL EST PROPOSÉ PAR M. Martin Brouillard d'adopter le rapport annuel de l'année scolaire 2016-2017 tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5.

Levée de la séance

**037/038
16-17
CÉ-54**

CONSTATANT que l'ordre du jour est épuisé;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Véronique Cusson;

IL EST RÉSOLU à l'unanimité de lever la séance ordinaire du 21 septembre 2017.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Lucie Boisvert,
Directrice
Écoles aux Quatre-Vents et Le Relais

Cindy Champagne,
Présidente du conseil d'établissement